



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 1^{er} MARS 2023

Date de convocation : 20/02/2023
Nombre de Conseillers en exercice : 27
Nombre de Conseillers Présents : 22 Nombre de pouvoirs : 3 Nombre de Conseillers votants : 25
Date d'affichage : 08/03/2023

VOTE : Voix Pour : 22 Voix contre : 0 Abstentions : 3

L'an deux mil vingt-trois le 1^{er} mars à 20 heures 00, les membres du Conseil Municipal de Sées dûment convoqués et sous la présidence de M. Mostefa MAACHI, Maire de SÉES, se sont réunis, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Maison des Services et des Associations.

Présents : M. Mostefa MAACHI, Maire, M. Fabrice EGRET, Mme Pamela LAMBERT, M. Christophe ROBIEUX, Mme Marie-Caroline MALEWICZ-LABBE, M. Jacques MAUSSIRE, Mme Martine LEMOINE, Adjoints, Mme Martine MEYER, M. Damien SOREL, Mme Florence LECAMUS, M. Richard PAUPY, Mme Séverine LOUVEAU, Mme Patricia CHARPENTIER, M. Florian MENAGER, Mme Jacqueline BLOND, Mme Jacqueline DUJARRIER, M. Jean-Marc LETELLIER, Mme Hélène DEBACKER, M. Christian RICHARD, M. Raymond FREBET, Mme Véronique BARIA UGUEN, M. Nicolas BUSNOT

Absents Excusés : Mme Martine BIDAULT, Mme Béatrice MIKUSINSKI, M. Jean-Paul SAUVAGET

Ont donné pouvoir : Mme Martine BIDAULT à Mme Paméla LAMBERT, Mme Béatrice MIKUSINSKI à M. Fabrice EGRET, M. Jean-Paul SAUVAGET à M. Christian RICHARD

Absents non Excusés : M. Bruno ROUX, M. Antoine BIGNON

Secrétaire de Séance : M. Jacques MAUSSIRE

OBJET : Terrain Foot 5 : Installation – Plan de financement – demande de subventions

➤ **Rapporteur** : Mme LAMBERT Paméla, adjointe aux finances

La municipalité a à cœur de soutenir et de développer les activités sportives et associatives de son territoire.

Les Associations proposent un large panel d'activités : football, tennis, tir à l'arc, handball, flag football, roller, gym, judo, karaté, basket....

L'activité football de la Ville de Sées, labellisée Petites Villes de Demain, est au cœur des réflexions de la municipalité et pour redynamiser cette activité, il est envisagé l'installation d'un terrain de Foot 5. Cette installation serait située au stade Pierre Sarraute, à proximité des 2 pistes de Padel.

Cette nouvelle installation permettrait d'augmenter l'offre existante de pratique pour les licenciés du club de Foot et les non licenciés.

Suite à une réunion de travail le mercredi 15/02/2023 avec le district de l'Orne de Football, l'installation d'un terrain de foot 5 peut être subventionnée à hauteur de 80 % par la Fédération Française de Football (FFF) et l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Les travaux ont été estimés à hauteur de 117 500 € HT auxquels il faut rajouter des frais divers.

Le plan de financement serait le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT TERRAIN FOOT 5				
Estimation de la Dépense HT		Financement		
Tx installation terrain	116 000 €	FFF et ANS	80%	94 000 €
Frais divers	1 500 €	Fonds Propre Ville	20%	23 500 €
Total	117 500 €	Total		117 500 €

Il est proposé au Conseil Municipal :

De se prononcer sur :

- L'installation d'un terrain de foot 5
- Le Plan de financement

D'autoriser M. le Maire ou son représentant :

- A solliciter les subventions
- A signer tous documents nécessaires au bon déroulement du dossier.

➡ **Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **ACCEPTÉ** l'installation d'un terrain de Foot 5 ;
- **VALIDÉ** le plan de financement tel qu'il a été présenté et figurant ci-dessus ;
- **AUTORISE** M. le Maire à solliciter les subventions auprès de la Fédération Française de Football et de L'Agence Nationale du Sport (ANS)
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires au bon déroulement du dossier
- **DECIDE** d'inscrire cette dépense au budget 2023 à l'article 2315-171 de la section d'investissement.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Jacques MAUSSIRE

Le Maire
Mostefa MAACHI



Signé électroniquement par
Mostefa MAACHI
Le 7 mars 2023